Image not found or type unknown

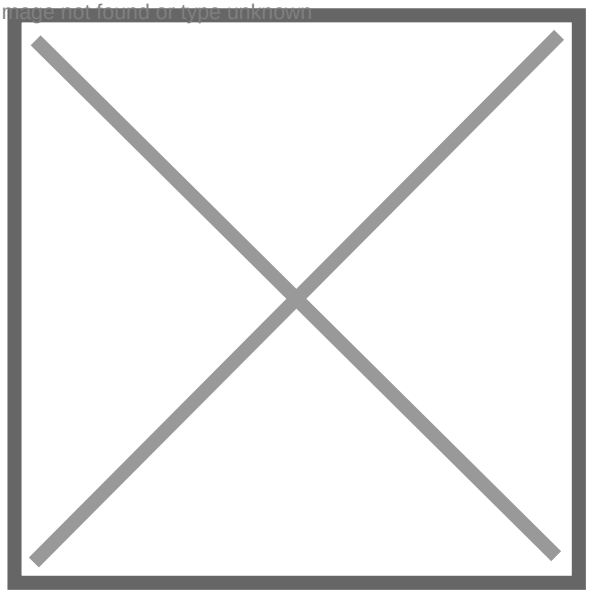

Pouvoirs en blanc pour assemblée générale

Par **Fabrice62**, le **12/04/2018** à **20:49**

Bonjour,
I)Les statuts de l'association stipulent que chaque membre peut avoir 2 procurations en plus de sa propre voix pour voter en assemblée générale
II)Le président veut imposer des candidats au renouvellement des administrateurs (dont lui-même)
III) Les statuts stipulent que les pouvoirs retournés en blanc à l'association sont réputés être en faveur des décisions du conseil d'administration
IV) Le président et une majorité d'administrateurs ont voté une résolution visant à utiliser ces pouvoirs vierges pour grossir le nombre de voix pour les candidats en question
V) Nous sommes quelques administrateurs à avoir voté contre, considérant cette pratique anti-démocratique
Voilà ma question :
Est-ce-que cette décision du conseil d'administration vous semble en accord avec les statuts ?

Par **morobar**, le **13/04/2018** à **16:09**

Bonjour,
Oui
[citation]) Les statuts stipulent que les pouvoirs retournés en blanc à l'association sont réputés être en faveur des décisions du conseil d'administration [/citation]
Comme vous le dites, c'est très clair.

Par **Fabrice62**, le **13/04/2018** à **19:08**

Merci pour votre réponse, il ne nous reste plus qu'à dire adieu à la démocratie ;) Bonne soirée :)

Par **morobar**, le **14/04/2018** à **09:03**

Au contraire, la démocratie triomphe puisque ceux sont les élus majoritaires qui l'emportent, sur une minorité ne voulant pas respecter la loi (les statuts).

Par **Fabrice62**, le **15/04/2018** à **01:58**

Je comprends votre point de vue. Ce qui me chagrine, c'est que ce sont les adhérents qui élisent habituellement les administrateurs lors des assemblées générales, mais là, un groupe d'administrateurs s'octroyant les pouvoirs vierges sans limite, alors que les simples adhérents sont limités à 2, dans les faits, les candidats n'ayant pas leur faveur partent perdants, quelque soient les votes des adhérents présents qui eux, souhaitaient un changement...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés